

ADMISSION À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE A. DE ST-EXUPÉRY ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

À la suite de l'inscription scolaire par mail ou sur rendez-vous au service des Affaires Scolaires, vous devez **prendre rendez-vous pour l'admission à l'école auprès de la directrice au 05.56.76.25.83.**

N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur le cas échéant, en indiquant l'objet de votre appel et votre numéro de portable, la directrice de l'école ne manquera pas de vous rappeler.

Pièces à fournir le jour de l'admission :

- **Certificat d'inscription scolaire** délivré par la mairie
- **Fiche de renseignements photocopiée**, remise lors de l'inscription à la mairie
- **Certificat de radiation**
- **Livret de famille**
- **Carnet de santé** à jour des vaccinations (DT coq obligatoire)
- **Jugement de divorce ou de séparation** le cas échéant
- **Certificat médical** du médecin en cas d'asthme, d'un allergologue en cas d'intolérance alimentaire, s'il y a lieu d'établir un PAI (Projet Accueil Individualisé) → Prévenir dès l'inscription à la mairie.

INFO FOURNITURES SCOLAIRES

L'école fournit l'essentiel du matériel scolaire nécessaire au travail des élèves. Seuls le cahier de textes (ou l'agenda scolaire) et la trousse de base restent à la charge des familles.